

# Educateur

SER

**Bienvenue à Colombier**  
**le 3 décembre**

**42e Congrès SER**  
**Les enseignants**  
**s'engagent**

SYNDICAT DES  
ENSEIGNANTS  
ROMANDS SER

LIVRE BLANC

**Pour  
un humanisme  
scolaire**

*L'humanisme scolaire a été largement prôné et  
assuré par les enseignants dans le passé. Le respect  
et l'attention à l'autre doivent plus que jamais  
prendre le contre-pied des valeurs ambiantes.*

Mai 2011

## Pédagogie et révolution

Grégory Chambat nous propose une lecture revigorante sur les enjeux de l'école. Il met en perspective les débats actuels en réactivant cette inspiration révolutionnaire qui guidait les éducateurs d'hier. De Francisco Ferrer à Jacques Rancière, en passant par Célestin Freinet, Paulo Freire ou Ivan Illich, ce recueil de chroniques publiées dans la revue *N'Autre école*<sup>1</sup> esquisse le bilan d'un siècle de pratiques et de luttes pour une éducation réellement émancipatrice. Si la postérité a conservé la trace de quelques-unes des figures convoquées ici, elle ne doit pas nous faire oublier que le combat pour une école de la liberté et de l'égalité fut toujours une pratique collective et sociale.

«Qu'on nous permette une nouvelle fois d'insister sur la conviction que la pédagogie s'inscrit inévitablement dans un projet politique et social. N'en déplaise à ceux qui s'efforcent cyniquement de le camoufler ou à ceux qui ont déposé en cours de route ce fardeau devenu trop encombrant. En ce qui nous concerne, c'est en reliant ces deux engagements – l'action pédagogique et l'action syndicale – que nous entendons avancer, au milieu de la foule de ceux qui ont rêvé un autre monde.»

Dans le domaine de la péda-

gogie, comme dans celui de l'action militante, ceux qui savent de quoi ils parlent sont ceux qui font... Montaigne l'affirmait: «Eduquer, ce n'est pas emplir un vase, c'est allumer un feu»... il est temps de souffler sur les braises!

*Pédagogie et révolution, Questions de classe et (re)lectures pédagogiques.* Grégory Chambat, préface: Charlotte Nordmann, Libertalia, Collection: Terra Incognita, 216 pages, octobre 2011, <http://editionslibertalia.com/Pedagogie-et-revolution.html> (com./réd.)

<sup>1</sup> [www.cnt-f.org/nautreecole](http://www.cnt-f.org/nautreecole)

## Rallye mathématique

Le 20e Rallye mathématique transalpin est ouvert à toutes les classes de la Suisse romande des années 5 à 11. Il consiste en deux épreuves de 50 minutes se déroulant dans l'établissement scolaire de la classe, l'une en janvier et l'autre en mars. A chaque épreuve, les classes doivent s'organiser et s'entendre pour résoudre sept problèmes. Celles ayant obtenu les meilleurs scores à l'issue de ces deux épreuves se retrouvent au mois de mai pour la finale (cette année au collège de Payerne). Renseignements, anciennes épreuves et inscription (jusqu'au 16 décembre): [www.rmt-sr.ch](http://www.rmt-sr.ch). (com./réd.)

## Aide (demande d')

Pour faire face à l'augmentation du nombre de «familles en manque de repères dont les enfants grandissent sans véritable cadre éducatif», la cheffe de nos collègues fribourgeois affirme qu'«il ne faut pas hésiter à demander de l'aide, même directement auprès de la direction si c'est nécessaire»<sup>2</sup>.

Et nous qui pensions, depuis l'automne 2009<sup>3</sup>, que «si un maître n'est pas respecté, c'est en général qu'il a un problème, qu'il n'est pas réellement performant». Il est vrai que nous sommes en 2011. Les choses ont peut-être changé... (sl)

<sup>2</sup> Isabelle Chassot dans *Le Matin* du 21 octobre 2011. Elle ajoute même que «les enseignants peuvent refuser certaines tâches annexes [et qu']il est important qu'ils se concentrent sur leur mission d'enseignement».

<sup>3</sup> Nous découvrons dans *Migros Magazine* N° 49 du 30 novembre 2009 des propos restés fameux. Cf. Educateur 01/2010.

## 42e Congrès du SER

Le samedi 3 décembre à Colombier, il sera principalement question du *Livre blanc* du SER: *Pour un humanisme scolaire*<sup>4</sup>. On annonce la venue de MM. Anton Strittmatter (LCH) et Pascal Couchepin (ancien conseiller fédéral).

Un accomplissement intelligent et efficace de la mission de l'école a besoin de l'engagement du monde politique, de la confiance des parents et de la population ainsi que de

l'expertise des professionnels à travers leurs associations et leur action quotidienne. L'école n'a pas besoin aujourd'hui de nouveaux textes et de nouveaux objectifs. Elle a besoin de sortir des contradictions et des paradoxes, elle a besoin que soient précisées la mise en œuvre de sa mission et les attentes que la société peut avoir vis-à-vis d'elle. C'est pourquoi, en mai 2010, le Comité du SER a décidé de rédiger un livre blanc qui propose ce recadrage et cette réaffirmation.

Merci aux collègues disposés à donner un coup de main de s'annoncer:

[administrateur@saen.ch](mailto:administrateur@saen.ch)

(com./réd.)

<sup>4</sup> [www.le-ser.ch/\\_library/Fichiers\\_PDF/LB.pdf](http://www.le-ser.ch/_library/Fichiers_PDF/LB.pdf)

## Ancienne

Championne de l'attribution causale externe, notre ancienne cheffe est désormais ancienne parlementaire. Son éviction nous aura tout de même occasionné un pincement au cœur. Lorsqu'on a songé qu'elle pourrait éventuellement retrouver de l'embauche au sein de notre noble corporation... (sl)

## Ambition (trop d')

Les personnes brillantes ne font de l'ombre qu'à celles qui veulent briller plus fort encore. Les autres se satisfont d'être éclairées par les premières. (sl)

Dans le cadre de la préparation de la Journée syndicale du 9 novembre, le comité cantonal du SAEN a élaboré deux projets de résolutions pour son assemblée générale.

## Revalorisation salariale et intégration: deux projets de résolutions

### Revalorisation salariale

En matière salariale, le comité cantonal estime que la priorité se situe dans une revalorisation des traitements du corps enseignant des deux premiers cycles HarmoS.

L'introduction d'HarmoS, avec le retour de la 8H (ancienne 6e OR) dans le giron de l'école primaire, offre l'opportunité d'apporter une cohérence dans le traitement salarial de tous les enseignant-e-s œuvrant dans les deux premiers cycles HarmoS.

Neuchâtel s'inspire du Valais pour réformer son école secondaire; pourquoi ne pas prendre aussi exemple sur lui en matière d'augmentation salariale à l'école primaire?

Dans le cadre de la mise en place d'un demi-cycle à la fin de l'école primaire, une augmentation des enseignant-e-s du degré 7 pour atteindre l'équivalent salarial de l'actuel enseignant généraliste d'OR constituerait une première étape montrant la voie à suivre.

Revaloriser les salaires de toutes et tous les enseignant-e-s de l'école primaire constitue le meilleur signe de reconnaissance de la part des autorités communales et cantonales pour le magnifique travail accompli pour la réussite de nos élèves.

Le comité cantonal présente le projet de résolution suivant: «**L'assemblée générale du SAEN constate que l'introduction d'HarmoS dans notre canton offre l'occasion de revaloriser le salaire du corps enseignant des deux premiers cycles de notre école obligatoire et réclame le même salaire pour tous les enseignants des huit premiers degrés d'enseignement (actuellement celui des généralistes de 8H).**»

### Intégration

Le comité cantonal estime que des mesures transitoires inspirées du rapport du groupe de travail sur l'intégration doivent être mises en place sans délai pour réussir les intégrations d'enfants différents dans nos classes, en attendant l'application dans notre canton du concordat intercantonal sur l'enseignement spécialisé, bientôt ratifié par le Grand Conseil.

Le comité cantonal espère que l'après-midi de la Journée syndicale consacré aux conditions de la réussite de l'intégration des enfants différents, avec la participation du chef du département de l'Education, M. Philippe Gnaegi, aura favorisé des avancées concrètes dans ce délicat dossier.

En matière d'intégration, le comité cantonal propose le projet de résolution

suivant: «**Afin de permettre l'intégration réussie d'enfants différents dans nos classes, l'assemblée générale du SAEN exige une évaluation préalable de la situation (caractéristiques de l'élève, de la classe et des partenaires) et une mise en adéquation entre les besoins et les moyens. L'intégration doit se greffer sur le rythme de la vie scolaire en évitant des réaménagements préjudiciables aux élèves "ordinaires"**».

### L'Edicateur en ligne

On trouve à présent sur le site de l'Edicateur, en libre accès, les archives des rubriques *J'éduque, donc je lis!*, de la *Semaine romande de la lecture*, d'*Eurêka-net* ainsi que des compléments à certains articles. C'est particulièrement utile pour aller guigner directement et sans encombre les propositions des chroniques exploratoires du web: [www.le-ser.ch/educateur/arch/eurekanet\\_index.html](http://www.le-ser.ch/educateur/arch/eurekanet_index.html) (sl)

Le recteur de la HEP-BEJUNE, Jean-Pierre Faivre, répond à John Vuillaume, président du SAEN, après le billet paru dans le numéro 8/2011 de l'Éducateur, ayant pour titre «Deux philosophies parfois antagoniques».

## Droit de réponse

# L'école de toujours est celle du partage des responsabilités

Monsieur Vuillaume,

C'est en notre qualité d'employeur et de représentant de l'institution de la HEP que nous saisissons la plume pour répondre à votre courrier du mois d'août qui a créé un vif émoi parmi le corps enseignant et les organes dirigeants. Nous avons préféré attendre que la colère retombe pour vous écrire dans la sérénité retrouvée pour vous dire ceci.

Non, effectivement, Monsieur Vuillaume, vos explications sur la responsabilité prioritaire de l'institution, après la réussite des deux premières années de formation de l'étudiant, n'ont convaincu ni les responsables ni les formateurs de la HEP que vous avez rencontrés (suite à des échecs d'étudiant-e-s). Indépendamment des Directives de Bologne auxquelles nous devons nous tenir en tant qu'institution du degré tertiaire dans le cadre d'une formation d'adultes certifiante, la responsabilité de la réussite ou de l'échec repose sur toutes les parties prenantes à la formation, à savoir l'étudiant et l'institution par son corps enseignant. Si le droit à la formation et à l'éducation est légitimement garanti par toutes les Constitutions et par d'autres conventions internationales se rapportant aux droits de l'enfant, aucune loi, aucun règlement, aucune directive n'accorde ou ne peut assurer un droit à la réussite.

Comment pourrait-il en être autrement? Quelle crédibilité resterait-il à une institution destinée à former des adultes au métier d'enseignant si, dès la fin de la deuxième année réussie, la troisième année était une pure formalité dont la responsabilité incomberait davantage à l'institution qu'à l'étudiant? Quelle serait la justification de cette troisième année et quelle motivation resterait-il dans le cœur et l'esprit des étudiants si la réussite était garantie?

Vous faites un amalgame, pour ne pas dire une confusion, entre les objectifs de la formation obligatoire qui, à vous lire,

tend au degré zéro des redoublements et des mises en échec et ceux d'une école de degré tertiaire dans le contexte d'une formation d'adultes, école destinée à former des enseignants responsables, capables de faire face aux réalités d'une classe et aux enfants d'écoles de tous niveaux.

Au surplus, ce que votre courrier a de grave à nos yeux, et c'est en notre qualité d'employeur relayant la vague d'indignation que votre courrier a provoquée chez les enseignants que nous écrivons, c'est qu'il jette un total discrédit sur les enseignants chargés d'évaluer les étudiant-e-s en formation à la HEP. Quand, résumant votre propos, vous écrivez que l'humeur du moment d'un formateur, un problème aux anneaux, quelques mauvais accords à la guitare, des qualités de chant plutôt moyennes ou encore l'accumulation de rapports bâclés ou insuffisants conduisent directement à l'échec, c'est tout le corps enseignant que vous accusez de partialité et d'incompétence. Nous ne pouvons lire de tels propos qui portent atteinte à l'estime professionnelle de notre corps enseignant sans réagir. Nous avons l'obligation de protéger nos formateurs de telles attaques, même anonymes, qui portent atteinte à leur honneur professionnel et ternit l'image de la HEP dans le public; vous répondre est pour nous le minimum à entreprendre contre vos propos.

Vous comprendrez, nous l'espérons puisque vous pratiquez, comme nous, une gymnastique intellectuelle et émotionnelle stimulante ainsi qu'une remise en question quotidienne quasi permanente dans votre enseignement, les raisons qui nous ont poussés à vous écrire. Ne pas le faire reviendrait à accréditer vos mots ou à les considérer comme légers, ce que notre responsabilité nous interdit. Nous devons vous répondre par respect et reconnaissance vis-à-vis de notre corps enseignant dévoué à sa tâche que vos propos ont sali.